DÉCLARATIONS DE CONNAISSANCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3 DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Nom CASSART
Prénom Benoit

Par la présente, je confirme mon engagement de respecter l'article 3 du code de conduite des députés au Parlement européen en matière d'intégrité et de transparence.

Je fais la présente déclaration en qualité de:

☒ Rapporteur fictif

y compris, le cas échéant,

☒ commission ou délégation parlementaire concernée: TRAN - Commission des transports et du tourisme

☒ procédure parlementaire: 2025/0407(COD) - Habiliter l'Autriche à modifier son accord bilatéral existant de transport routier avec la Suisse en vue d'autoriser les transports de cabotage lors de la prestation de services de transport international routier de voyageurs par autocars et autobus dans les régions frontalières entre les deux pays

Conflit d'intérêts

☒ Je n'ai pas connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

☐ J'ai connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

date: 26/02/2026

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.[1]

[1] Avis juridique: l'unité Administration des députés est le responsable du traitement des données au sens du règlement (UE) 2018/1725 (article 3, point 8) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application concernant ledit règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1). Le signataire de la présente déclaration dispose du droit d'accès à ses informations personnelles, d'un droit de rectification et d'un droit de recours. À cet effet, veuillez vous adresser à AdminMEP@europarl.europa.eu